



## Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du vendredi 05 Juin 2026

approuvé le *16 Juin 2026*

publié sous forme électronique le *19 Juin 2026*

L'an deux mil vingt-six, le cinq Juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Le Subdray, dûment convoqué le vingt-sept Mai deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno FOUCHET, 1<sup>er</sup> adjoint au maire.

**Etaient présents** : M. Bruno FOUCHET, Mme Marlène SIRET, M. Jean-Pierre MARTIN, M. Philippe ANDANSON, Mme Laurence DUFOUR, M. Arnaud GUERIN, M. Jean-Philippe GUILLON, Mme Brigitte JACQUET, M. Eric LAFABREGUE, M. Joël MARTINAT, Mme Isabelle MORGAND, Mme Mireille NABOUDET, Mme Bertille BEZARD-CHERRIER

**Absents excusés** : M. Philippe CHARRETTE pouvoir à M. Bruno FOUCHET, Mme Sylvie ARBENTZ THEBAUX pouvoir à Mme Brigitte JACQUET

**A été nommé secrétaire de séance** : M. Joël MARTINAT

Le quorum étant atteint, le 1<sup>er</sup> adjoint au maire Bruno FOUCHET ouvre la séance.  
Le procès-verbal de la séance du 20 Mai 2026 est adopté à l'unanimité sans observation ni réserve.

Cette réunion, dont la date est impérative et définie par le décret n°2026-301 du 21 Avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, a pour objet d'élire les délégués titulaires et suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales qui auront lieu le dimanche 27 septembre 2026 en préfecture de Bourges.

Le conseil municipal passe à l'ordre du jour.

réf : 2026-DEL-042

Transmission au contrôle de  
légalité le 05/06/2026  
Diffusion sur le site internet  
de la commune le

### ***Election des délégués en vue des élections sénatoriales 2026***

Le dimanche 27 septembre 2026 se tiendront les prochaines élections sénatoriales. S'agissant d'un scrutin au suffrage universel indirect, un collège électoral doit être constitué en vue de l'élection des sénateurs. Ce collège comprend notamment des délégués communaux.

Vu le code électoral,

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 20 Mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune,

**a) Composition du bureau électoral**

Le président de séance Bruno FOUCHET, en l'absence de Monsieur le Maire, indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes : il s'agit de M. Philippe ANDANSON, Mme Brigitte JACQUET, M. Arnaud GUERIN et Mme Bertille BEZARD-CHERRIER.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

**b) Élection des délégués titulaires**

Les candidatures enregistrées :

- Jean-Philippe GUILLON
- Jean-Pierre MARTIN
- Bruno FOUCHET
- Arnaud GUERIN
- Joël MARTINAT

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Jean-Philippe GUILLON : 13 voix
- Jean-Pierre MARTIN : 12 voix
- Bruno FOUCHET : 8 voix
- Joël MARTINAT : 7 voix
- Arnaud GUERIN : 5 voix

**MM. Jean-Philippe GUILLON, Jean-Pierre MARTIN et Bruno FOUCHET ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.**

**c) Élection des délégués suppléants**

Les candidatures enregistrées :

- M. Philippe ANDANSON
- M. Joël MARTINAT
- M. Arnaud GUERIN

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Philippe ANDANSON : 15 voix
- Joël MARTINAT : 15 voix
- Arnaud GUERIN : 15 voix

MM Philippe ANDANSON, Joël MARTINAT et Arnaud GUERIN ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

réf : 2026-DEL-043

Transmission au contrôle de légalité le 08/06/2026

Diffusion sur le site internet de la commune le

### Décisions du maire

Le président de séance Bruno FOUCHET rend compte des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations consenties par le Conseil Municipal, par délibération en date du 28 Avril 2026 :

- N°2026-004-CIM

Délivrance d'une concession d'une durée de 15 ans

Quartier : nouveau cimetière      Emplacement n°21      Concession n°265




- N°2026-005-CIM

Délivrance d'une concession d'une durée de 30 ans

Quartier : ancien cimetière      Emplacement n°58      Concession n°266

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

Plus personne ne prenant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h05.

<p>Le 1<sup>er</sup> adjoint au maire, président de séance en l'absence du maire</p>  <p>Bruno FOUCHET</p> 	<p>Le Secrétaire de séance</p>  <p>Joël MARTINAT</p>
---	--